



CLUB FRANÇAIS de l'AIREDALE TERRIER & de DIVERS TERRIERS – (CFAT-DT)

Siège social : Domaine de la Rainerie - 89130 VILLIERS SAINT BENOIT
☎ 0608999871 Courriel : CFATDT@gmail.com site : www.cfatdt.com

DEMANDE DE CHAMPIONNAT DE France (CHCS)

DORENAVANT IL FAUT UTILISER LE FORMULAIRE CHCS CI-DESSOUS

Pièces à joindre (Scan ou photocopie)

- **1 CACS** du Championnat (SCC ou NE) ou **2 RCACS** de Championnat (SCC ou NE) (Slips de jugement + cartons de récompense)
- **1 CACS** d'une Spéciale du Club ou **2 RCACS** de Spéciale (Slips de jugement + cartons de récompense)
- **1 CACS** dans une exposition Internationale. (Slip de jugement + carton de récompense)
(les trois CACS devront être obtenus sous 3 juges différents dont 1 juge Français)
- Test de Caractère.
- Empreinte ADN **Attention cet ADN doit être enregistré dans la base de donnée de la SCC**
- Pedigree

Notez bien :

La demande d'homologation doit être adressée par le Club à la SCC dans **les 2 mois qui suivent la dernière récompense**. Le Test de caractère (TC) peut être, aussi, considéré comme la « dernière récompense » alors adresser votre demande au minimum **15 jours avant cette date limite**.

L'ADN n'est pas une récompense et ne peut être pris en compte dans le délai des deux mois de « dernière récompense ».

Les Scan ou photocopies des justificatifs devront être faits en pleine page pour pouvoir identifier l'exposition, la date, la race, la classe d'engagement, toutes les croix des résultats doivent être apparentes sur le côté droit. Il ne pourra pas être donné suite à une demande non accompagnée de tous les justificatifs nécessaires

IMPORTANT :

- ✓ Ecrire lisiblement, en caractères d'imprimerie.
- ✓ Indiquer E-mail ou Joindre 1 enveloppe timbrée (pour vous confirmer l'enregistrement)
- ✓ Il ne pourra pas être donné suite à une demande non accompagnée de tous les justificatifs nécessaires.
- ✓ **Demander à adresser à Jean Claude SAUCET**
- ✓ **par mail : jd.saucet.cfatdt@gmail.com ou par poste : 64 rue de Ronquerolles 95620 PARMAN**

Pour les non-adhérents, faire parvenir avec les documents un chèque ou un virement de 15€ (par demande d'homologation) à l'ordre du CFAT & DT, pour l'enregistrement de celle-ci.
(**Pour payer par virement : IBAN FR76 1027 8025 5200 0211 9490 161 - BIC : CMCIFR2A**)
tarif applicable à partir du 1er Janvier 2020

20 races de terriers : Airedale, Australian, Bedlington, Border, Brésilien, Cesky, Glen of Imaal, Irish, Irish Soft Coated Wheaten, Japonais, Kerry Blue, Lakeland, Manchester, Norfolk, Norwich, Russe, Sealyham, Silky, Toy, Welsh



CENTRALE
CANINE

EN 22.100 a - V5

155 avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - www.centrale-canine.fr

POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE

N° d'enregistrement

Le :

Cadre réservé à la S.C.C.

DEMANDE D'HOMOLOGATION DE TITRE DE CHAMPION :

CHCS

OBLIGATIONS & PIÈCES À JOINDRE : Pour toute demande d'homologation, le chien postulant pour le titre de Champion de France devra obligatoirement être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger). Un chien résidant à l'étranger avec un copropriétaire français doit être confirmé avant de postuler pour le titre de champion.

Identification génétique réalisée par la SCC : les empreintes sont automatiquement enregistrées dans notre base.

Identification génétique réalisée par un laboratoire extérieur, l'empreinte peut être utilisée si elle répond aux critères ISAG 2006, mais doit être enregistrée préalablement dans notre base. Voir www.centrale-canine.fr rubrique ADN. Pour mémoire, cette commande est gratuite pour toutes les empreintes antérieures à février 2014

Copie du Pedigree (au moins 3 générations et recto-verso pour les chiens inscrits à un livre d'origine étranger).

Note importante : La plupart des informations nécessaires au remplissage de ce formulaire sont disponibles sur la fiche de votre chien, sur notre espace LOFSelect.

Après avoir sélectionné la fiche de votre chien, il vous suffit de reporter les divers éléments sur le formulaire de demande d'homologation.

Seuls les justificatifs de résultats non-enregistrés sur LOFSelect sont à envoyer au club de race pour enregistrement dans notre base de données.

/!\ les dossiers sont à envoyer au club de race /!\ - CLUB DE RACE PRÉSENTANT LE DOSSIER :

PROPRIÉTAIRE

CIVILITÉ¹

M.

Mme

NOM¹

PRÉNOM

ADRESSE¹

CODE POSTAL¹

VILLE¹

Courriel

@

CHIEN :

RACE¹

NOM¹

TRANSPONDEUR¹

ou TATOUAGE¹

N° de LOF (*)¹

(* LIVRE DES ORIGINES FRANÇAIS ou Livre des Origines pour les chiens inscrits à un livre généalogique étranger reconnu par la F.C.I.)

(1) Champs obligatoires



identification ADN

si réalisée par un laboratoire agréé par la S.C.C. : enregistrement gratuit
si réalisée par un autre laboratoire : frais d'enregistrement 10€



Pedigree complet

PARTIE EXPOSITIONS :

RÉCOMPENSES

DATES

LIEUX

JUGES

CACS EXPOSITION de CHAMPIONNAT de FRANCE

CACS EXPOSITION NATIONALE d'ELEVAGE

CACS (ou 2 RCACS) SPÉCIALE(S) de RACE

CACS EXPOSITION NATIONALE

CACS EXPOSITION INTERNATIONALE

2 RCACS CHAMPIONNAT de FRANCE ou E.N.E.

PARTIE SANTÉ :

EXAMEN(S) EXIGÉ(S)

DYSPLASIE : HANCHES (niveau)

DYSPLASIE COUDES (niveau)

LUXATION ROTULES (niveau)

PEA

MHOC

APR

CAT

DYSPLASIE RÉTINE

OCM

BREATH

AUTRES :

préciser

PARTIE COMPORTEMENTALE :

TEST

NIVEAU

DATE DE L'EXAMEN

T.A.N. - T.C. - CSAU - TS - TAT - TT

AUTRES :

PRÉCISER

PARTIE TRAVAIL (POUR LES RACES SOUMISES AU TRAVAIL) :

TYPE D'ÉPREUVE

NIVEAU

DATE DE L'EXAMEN

JUGE(S)

Date de la demande :

Le responsable du Club pour les homologations

Pour toute question concernant cette demande : homologations@centrale-canine.fr

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ.

INSTRUCTIONS AU VERSO



SCC-HOMITTRECHS/01-2020
Date d'application : 21/01/2020

DEMANDE D'HOMOLOGATION DE TITRE DE CHAMPION: CHCS-CHNE-CHJ-CHV

RAPPEL DES CONDITIONS POUR L'OBTENTION DES TITRES DE CHAMPION

Champion de France de Conformité au Standard CHCS

Chaque Club de race pouvant choisir une solution spécifique, merci de prendre contact avec votre association de race pour plus de précision. Pour toute demande d'homologation, le chien postulant pour le titre de Champion de France devra obligatoirement être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger).

Un chien résidant à l'étranger avec un copropriétaire français doit être confirmé avant de postuler pour le titre de champion.

INFORMATION ADN

Rappel : Lorsque l'identification génétique est réalisée par la SCC, les empreintes sont automatiquement enregistrées dans notre base. Lorsque l'identification génétique est réalisée par un laboratoire extérieur, l'empreinte peut être utilisée si elle répond aux critères ISAG 2006, mais doit être enregistrée préalablement dans notre base moyennant une participation au frais d'enregistrement de **10 €**.

Voir www.centrale-canine.fr rubrique ADN.

Pour mémoire, cette commande est gratuite pour toutes les empreintes antérieures au 31 mars 2014

Clubs de race n'organisant pas de Spéciale de race

1 CACS de l'Exposition de Championnat de la S.C.C. **ou** 2 RCACS de Championnat dans un intervalle de 2 ans (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

ATTENTION !

le délai est identique au CACS, c'est à dire que la demande d'homologation doit être envoyée dans les deux (2) mois maximum qui suivent l'obtention de la dernière récompense ou examen de santé.

Le délai pour l'obtention des autres critères d'homologation (santé, comportement, travail) est de 2 ans la première date prise en compte étant celle de l'obtention de la première RCACS de Championnat.

+ 2 CACS dans 2 expositions CACIB + 1 CACS dans une exposition CAC ou CACIB

Clubs de race organisant des Spéciales de races

1 CACS de l'Exposition de Championnat de la S.C.C. **ou** 2 RCACS de Championnat dans un intervalle de 2 ans (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

ATTENTION !

le délai est identique au CACS, c'est à dire que la demande d'homologation doit être envoyée dans les deux (2) mois maximum qui suivent l'obtention de la dernière récompense ou examen de santé.

Le délai pour l'obtention des autres critères d'homologation (CACS en Spéciale, santé, comportement, travail) est de 2 ans la première date prise en compte étant celle de l'obtention de la première RCACS de Championnat.

+1 CACS dans une Spéciale de race + 1 CACS dans une exposition CAC ou CACIB

Clubs de races organisant une Exposition Nationale d'Elevage

1 CACS de l'Exposition de Championnat de la S.C.C. **ou** 1 CACS de l'Exposition Nationale d'Elevage du Club **ou** 2 RCACS de Championnat (SCC ou NE) dans un intervalle de 2 ans (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

ATTENTION !

le délai est identique au CACS, c'est à dire que la demande d'homologation doit être envoyée dans les deux (2) mois maximum qui suivent l'obtention de la dernière récompense ou examen de santé.

Le délai pour l'obtention des autres critères d'homologation (CACS en Spéciale, santé, comportement, travail) est de 2 ans la première date prise en compte étant celle de l'obtention de la première RCACS de Championnat.

+ 1 CACS dans une exposition CACIB + Au choix du club : 1 CACS dans une exposition CAC ou CACIB (pour les clubs sans spéciales) **ou 1 CACS dans une Spéciale de race en expo Nationale **ou** 1 CACS dans une Spéciale de race en expo Internationale (ou 2 RCACS en Spéciale de Race)**

Champion des Expositions Nationales CHNE

6 CACS obtenus lors des expos à CAC exclusivement (dont 1 en « spéciale »), sous trois juges différents.

Tous les CACS doivent être obtenus en expositions NATIONALES (en 24 mois maximum)

1 Excellent classé parmi les 4 premiers à la Nationale d'Elevage

Test caractère ou utilisation : CSAU ou Test Sociabilité et / ou résultat travail (voir avec le club de race)

Test Santé : Dysplasie ou autres tests spécifiques (voir avec le club de race)

Ouvre l'accès à la classe champion

Champion de France Jeune CHJ

1^{er} Excellent classe jeune mâle et femelle par race au championnat de France SCC ou à la Nationale d'Elevage

Test caractère ou utilisation : CSAU ou Test Sociabilité et / ou résultat travail (voir avec le club de race)

Test Santé : Dysplasie ou autres tests spécifiques (voir avec le club de race)

N'ouvre pas l'accès à la classe champion

Champion de France Vétérán CHV

1^{er} Excellent en classe vétérán à la Nationale d'Elevage ou au Championnat de France SCC

Test caractère ou utilisation : CSAU ou Test Sociabilité et / ou résultat travail (voir avec le club de race)

Test Santé : Non

Test ADN : Oui

N'ouvre pas l'accès à la classe champion

NOTA :

Pour toute demande d'homologation de ces titres, le chien devra obligatoirement être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger) et être identifié ADN, la présence de l'empreinte génétique devant être enregistrée dans notre base de données. Les résultats santé, travail et caractère sont les mêmes que l'homologation du titre de Champion de France de Conformité au Standard (s'adresser au Club de race).